

perron qu'ont été tour à tour acclamés tous les gouvernements de France ! Les frondeurs, aux jours des mazarinades, ont passé par cette porte, hurlant et chantant. Les vainqueurs de la Bastille y sont entrés, apportant les trophées arrachés à la noire citadelle. Au 10 août, au 9 thermidor, la Révolution y a roulé ses vagues formidables, sa mer de vainqueurs et de vaincus. C'est là que Lamartine a parlé : « Prenez garde, disait-il le 17 mars 1848, les 18 brumaire du peuple pourraient amener les 18 brumaire du despotisme ! » C'est là que Barbès, au 15 mai, est entré, croyant sauver la République. Tous les personnages qui ont contraint la renommée à garder leurs noms en ces dernières années, ont défilé sous cette voûte, et ouvert ou enfoncé cette porte pour entrer dans l'histoire.

Quelle ruine ! Et si ces pierres calcinées, rougies de tons de brique ou noircies par la flamme, pouvaient parler ! Ils ne comprenaient donc pas, ceux qui vouaient un tel monument à la destruction, qu'ils anéantissaient la tradition même, la pétrification superbe des idées et des espérances parisiennes ? Qu'était-ce que l'Hôtel de ville, sinon la maison commune, le *parloir du peuple* succédant au vieux *parloir aux bourgeois* du moyen âge ?

Jadis, au sixième siècle, le corps municipal de la cité parisienne était composé de ce qu'on nommait le « corps des négociants par eau, » les *nautes* défenseurs. Ville de matelots, créée au début, défendue au dénoûment par des marins, sous Clovis, ces conducteurs de barques régnaient et commandaient, représentant tout le commerce. Puis le titre s'éteignit. Les *mercatores aque*, les *marchands d'eau de Paris* devinrent les citoyens, les bourgeois de Paris. Et leur confédération, la *hanse* de ces bourgeois donna naissance à la « compagnie française » qui devait instituer l'Hôtel de ville. Humble hôtel de ville tout d'abord, sorte de baraquement, une grande pièce où l'on délibérait sur les affaires publiques ; puis on se transporta sur la place de Grève, dans cette *Maison aux piliers* qui resta debout même après que Domenico Boccaredo, *Domenico da Cortone*, eut en 1549, sous Henri II, commencé l'édification du monument que 1871 a détruit. Qui ne reconnaissait, dans ces humbles et laborieux bourgeois du moyen âge, les vrais frères de la commune libre, la commune qui fonde, non celle qui détruit, la pacifique commune s'occupant du travail des citoyens, du négoce des marchands, des droits de tous ; et non la commune qui combat, qui lève les armées, contraint tout homme à prendre un fusil pour la guerre civile et attente à la liberté de l'individu autant qu'au droit de l'État ?

Dans ces ruines, tous les points de vue sont saisissants. La vue prise de l'escalier des fêtes sur la cour des bureaux est attristée comme Ninive. Puis, si l'on se détourne, on retrouve, au contraire, des

ruines en quelque sorte attristantes. De ce côté, on aperçoit, se succédant l'une à l'autre, dans leur solitude, la *Salle des prévôts*, où l'on retrouve encore, à demi calcinées, rongées, pareilles à des têtes de mort décomposées, les faces graves de ces vieux et honnêtes prévôts des marchands qui finirent les destinées de Paris.

On erre à travers ces ruines, pris d'une mélancolie qui croît à chaque pas. Au bout des galeries, de grandes glaces au tain à demi fondu, reflètent vaguement les perspectives de ces ruines, et donnent aux rares visiteurs l'aspect indécis et livide de fantômes. Pâle, d'une blancheur de marbre, Napoléon I^{er}, intact dans son médaillon, fait face à Mérovée, d'une galerie à l'autre, et ayant à ses côtés Hugues Capet qui regarde Charlemagne, tous quatre, de leurs grands yeux blancs sans prunelles, semblent contempler cet amas de ruines, que n'ont faites ni les Northmans, ni les Goths, ni les Avars, mais cette masse formidable devenue affolée, les prolétaires.

Ils regardent. Et l'on rêve.

On trouvera aux pièces justificatives, l'état officiel des pertes de l'art et de la science.

Une telle accumulation d'inutiles ruines devait amener fatalement une réprobation vigoureuse. En physique, l'action est égale à la réaction ; en politique, la réaction est le triple et souvent le cube de l'action. C'est ce qui a toujours fait le malheur de notre pays. A chaque faux pas, loin de se remettre en marche sans terreur vers le but poursuivi, il s'effraie et cherche le salut, — qu'il ne trouve jamais, — dans un mouvement en arrière. Pendant la lutte même, le ministre des affaires étrangères expédiait par le télégraphe l'instruction suivante aux représentants de la France à l'étranger :

« Versailles, le 26 mai 1871.

« Monsieur, l'œuvre abominable des scélérats qui succombent sous l'héroïque effort de notre armée ne peut être confondue avec un acte politique. Elle constitue une série de forfaits prévus et punis par les lois de tous les peuples civilisés. L'assassinat, le vol, l'incendie systématiquement ordonnés, préparés avec une infernale habileté, ne doivent permettre à leurs auteurs ou à leurs complices d'autre refuge que celui de l'expiation légale. Aucune nation ne peut les couvrir d'immunité, et sur le sol de toutes leur présence serait une honte et un péril. Si donc vous apprenez qu'un individu compromis dans l'attentat de Paris a franchi la frontière de la nation près de laquelle vous êtes accrédité, je vous invite à solliciter des autorités locales son arrestation immédiate et à m'en donner de suite avis pour que je régularise cette situation par une demande d'extradition.

« Recevez, monsieur, les assurances de ma haute considération,

« Signé : JULES FAYRE. »

Les gouvernements étrangers, et aussi les groupes indépendants, devaient diversement répondre à cette note officielle. La Suisse, l'Espagne, l'Italie et l'Amérique devaient cependant, tour à tour, adhérer à ces conclusions. L'Angleterre, fidèle à ses traditions, n'en tint pas compte. Elle recueillit les débris de la Commune comme elle avait accueilli l'homme de Chislehurst.

L'Assemblée fédérale républicaine de Madrid prenait en considération la motion suivante :

« En présence du manque de nouvelles de Paris, dont nous ne connaissons la situation que par l'intermédiaire du gouvernement de Versailles, et considérant que la « Commune de Paris mérite toute l'approbation du parti républicain espagnol », on nommera un envoyé qui se rendra dans la capitale de la France et qui sera chargé de nous tenir au courant des événements et « d'exprimer à la « Commune les vives sympathies qu'elle inspire à l'Assemblée fédérale espagnole. »

En revanche, la Belgique, mieux informée que l'Assemblée fédérale espagnole, traitait, par la bouche de M. Dumortier, les destructeurs de l'Hôtel de ville de vandales.

« Je me lève en proie à une émotion que vous partagez tous à la vue des désastres qui viennent de se produire à Paris, disait M. Dumortier.

« Je dois d'abord féliciter la presse belge d'avoir protesté avec la dernière énergie contre les abominations qui se commettent dans la capitale de la France.

« Ce n'est plus la guerre civile, c'est la dévastation de tous les monuments de Paris, de toutes les gloires des siècles, de l'histoire de l'humanité qui était réunie au Louvre.

« Jamais, depuis la destruction de Babylone, jamais, depuis l'invasion de Rome par les Visigoths, un pareil spectacle n'a épouvanté le monde, et on devait espérer que les progrès de la civilisation empêcheraient à jamais le retour d'un tel scandale. Mais, malheureusement il n'en est pas ainsi. Qu'a-t-on détruit à Paris ? C'est le Louvre, c'est, je le répète, l'histoire de l'humanité (1). Le Louvre n'est pas un palais ; c'est un musée, c'est l'histoire de toutes les vieilles races humaines, de la race assyrienne, de la race ninivite, de la race égyptienne, de toutes ces anciennes dynasties dont l'histoire repose au Louvre, tous monuments qui nous éclairaient de leurs flambeaux, pour voir quelles ont été les premières destinées de l'humanité...

« La Belgique ne peut rester indifférente à de pareilles abominations. Je ne veux pas que le sol de la patrie soit foulé par ces hommes monstrueux qui ont commis de pareilles infamies. Nous sommes

(1) Le bruit courait alors en province et à l'étranger que non-seulement les Tuileries, mais encore le Louvre, étaient en feu.

dans un pays de liberté. Mais ce pays ne doit pas être le refuge de tous les hommes de désordre, de tous les criminels, de tous les misérables qui se sont rendus coupables de pareilles atrocités. (Très-bien !)

« Je demande dès lors au gouvernement s'il est suffisamment armé pour empêcher que ces misérables ne viennent se fixer en Belgique, et s'il est armé d'une loi d'extradition qui permette que justice soit faite de leurs abominables iniquités, et s'il n'est pas armé des pouvoirs nécessaires, je l'invite à présenter d'urgence à la Chambre une loi qui lui fournisse les moyens de préserver l'honneur belge de ces misérables. (Marques d'approbation.) »

M. d'Anethan, ministre des affaires étrangères, répondit alors au député de Roulers :

« Messieurs, je m'associe pleinement aux sentiments d'indignation qu'inspirent à l'honorable M. Dumortier les scènes d'horreur et de dévastation qui viennent de se passer et qui se passent malheureusement encore dans Paris.

« Je puis donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement saura remplir son devoir avec la plus grande fermeté et avec la plus grande vigilance ; il usera des pouvoirs dont il est armé pour empêcher l'invasion sur le sol de la Belgique de ces gens qui méritent à peine le nom d'hommes et qui devraient être mis au ban de toutes les nations civilisées. (Vive approbation sur tous les bancs.)

« Ce ne sont pas des réfugiés politiques ; nous ne devons pas les considérer comme tels.

« DES VOIX. Non ! non !

« M. D'ANETHAN, ministre des affaires étrangères. Ce sont des hommes que le crime a souillés et que le châtement doit atteindre. (Nouvelles marques d'approbation.)

« Des mesures sont prises. La législation nous paraît suffisante, et je prie la Chambre de s'en rapporter, dans ces circonstances, à la sollicitude et au zèle du gouvernement pour assurer le repos et la tranquillité du pays. (Très-bien ! très-bien !)

Nous n'avons rapporté cette discussion que parce qu'elle motiva, dès le lendemain, une lettre adressée par M. Victor Hugo, alors à Bruxelles, à l'*Indépendance belge*, et où le poète protestait contre la déclaration du gouvernement belge. « Cet asile, que le gouvernement belge refuse aux vaincus, je l'offre, disait V. Hugo. Où ? En Belgique. J'é fais à la Belgique cet honneur. J'offre l'asile à Bruxelles. J'offre l'asile place des Barricades, 4. » La lettre de V. Hugo causa dans Bruxelles une émotion qui donna lieu à une manifestation bruyante devant la maison de la place des Barricades. Une lettre, de M. Fr.-V. Hugo, qualifiée plus tard de *par roman* par le bourguemestre de Bruxelles, M. Anspach, affirme que des menaces de mort furent proférées

par la foule. Le lendemain, le cabinet belge faisait signer par le roi une ordonnance décrétant l'expulsion de M. Victor Hugo du sol de la Belgique. Cinq députés seuls protestèrent contre cette mesure. M. Victor Hugo partit pour le Luxembourg (1).

Cependant, à Paris, les perquisitions, les recherches, les arrestations continuaient. La presse réactionnaire, celle qui se tourne sans cesse, comme eût dit M. de Morny, du côté du manche, se souillait quotidiennement par des dénonciations qui soulevaient le cœur de ceux-là mêmes qui avaient gémi de voir la Commune gouvernée par les gens que nous avons vus à l'œuvre. Une fièvre de délation s'était emparée de certaines gazettes.

Un journal, que je ne nommerai point, osa annoncer, sans se troubler, froidement et comme il eût donné toute autre nouvelle apportée par un reporter, que « dorénavant les exécutions auraient lieu au bois de Boulogne et à l'aide de mitrailleuses. » Ce mensonge était débité sur un ton quasi plaisant.

Ferré, caché rue Vivienne, et Rossel, quoique déguisé, allaient bientôt tomber entre les mains des vainqueurs.

Jourde, délégué de la Commune aux finances, fut arrêté au quai d'Orsay par deux agents de la police de sûreté. Il s'était réfugié dans une maison voisine des décombres fumants encore de la Caisse des dépôts et consignations.

Quand il se vit entre les deux agents qui lui disaient :

— Vous êtes le citoyen Jourde ?

Jourde répondit :

— Non. Je m'appelle Roux. Je suis connu dans mon quartier. Tenez, menez-moi à la mairie du septième arrondissement voir l'adjoint, M. Hortus : il a été mon maître de pension et il me reconnaîtra bien.

Les agents conduisirent celui qui prétendait être Roux à l'ancien hôtel Forbin-Janson, rue de Grenelle, où se trouve la mairie du septième arrondissement.

Jourde fut introduit dans le cabinet de M. Hortus.

— Bonjour, monsieur Hortus, me reconnaissez-vous ? Je suis Roux, votre ancien élève.

M. Hortus se leva brusquement, pâlit, et comme faisant un effort sur lui-même :

— Non, vous êtes Jourde, et vous n'avez jamais été chez moi.

Jourde reprit tout bas :

— Vous me perdez ; j'ai ma pauvre mère, ma femme...

L'adjoint fut inflexible ; il fit enfermer le délégué aux finances dans le corps de garde de la mairie et

(1) Voyez sur cet incident la brochure de M. G. d'Heylli, *Victor Hugo et la Commune*, et surtout le volume de Victor Hugo lui-même : *Actes et paroles* (1872).

prévit le maréchal Mac-Mahon, qui donna l'ordre que le prisonnier fût amené à son état-major.

Quant à M. Hortus, l'arrestation d'un homme qu'il croyait condamné à la mort, lui fit une telle impression, qu'il mourut lui-même, emporté par l'émotion.

Lorsque le moment critique arriva pour la Commune, le bruit avait couru que le délégué au ministère des affaires étrangères, Paschal Grousset, avait disparu. Grousset démentit le fait par cette lettre au journal *Paris libre* :

« Citoyen,

« Les journaux de Versailles prétendent que j'ai quitté Paris. Veuillez rassurer mes amis et leur dire que je suis incapable de quitter mon poste.

« Salut et égalité.

« PASCHAL GROUSSET. »

Mais depuis, Grousset qui s'écriait quelques jours auparavant, à la Commune : « Si les membres (les dissidents), au lieu de tenir loyalement leur promesse, essayaient des manœuvres de nature à compromettre le salut de cette Commune qu'ils désertent, nous saurions les atteindre et les frapper ; Grousset ne s'était point montré.

Il fut arrêté par M. Duret, commissaire de police, chez mademoiselle Accard, qui lui avait donné asile, au n° 39 de la rue de Condorcet. Il était déguisé en femme, avec robe noire, corset et chignon. Ses papiers étaient cachés sur le baldaquin du lit ; les agents de la police en emportèrent une liasse.

M. Paschal Grousset fut conduit en voiture à la mairie de la rue Drouot pour être mis à la disposition de M. le général de Laveaucoupet. Là, il changea son déguisement contre des vêtements d'homme, puis il fut dirigé sur Versailles dans une voiture fermée, accompagné par deux agents. Au moment où il passait devant le Grand-Hôtel, — il était environ cinq heures, — M. Paschal Grousset fut reconnu par la foule qui s'ameuta autour de la voiture, en poussant des cris de mort. Le général Pradier, qui passait à ce moment sur le boulevard accompagné d'un aide de camp, s'enquit des causes de l'émotion populaire ; puis il donna l'ordre à un peloton de soldats d'escorter la voiture, afin de soustraire le prisonnier à la justice sommaire de la foule. Grâce à cette escorte, la voiture put être dégagée et poursuivre sa course (1).

(1) L'envie de *paraître* perdit ce malheureux Grousset. Il avait hâte de jouer un rôle. Le jour de la signature du traité de paix il adressait aux rédacteurs de la *Gronde* la lettre suivante :

« Citoyens,

« Il faut un signe extérieur à la douleur nationale, à notre colère un memento permanent.

« Que toutes les femmes de France prennent le deuil des départements vendus aux barbares par les partis monar-



PARIS BRULÉ. — Le Palais de Justice.

Quant aux malheureux fédérés, sans nom, sans illustration politique, ils étaient entassés dans l'Orangerie de Versailles et de là emmenés dans les pontons. Les pauvres gens payaient pour tous les autres.

L'Orangerie ! Un nom charmant, l'endroit embaumé où les orangers centénares, les grenadiers aux fleurs superbes, les citronniers sont placés côte à côte. A quelques pas de là, s'arrêtait Musset pour rimer délicatement ses verselets sur *trois marches de marbre rose*. Le large bassin ridé par le vent, le demi-cercle des arbres verts, où rit, çà et là, quelque statue blanche, les bois de Satory lui font face. Parmi ces orangers, ces arbres aux essences capiteuses, on rêve d'une promenade aux terrasses embaumées des jardins de Séville. L'Orangerie ! Quelle antithèse ! C'est là, dans ces vastes serres que la guerre civile avait jeté ses vaincus.

chiques ! qu'elles le portent jusqu'au jour où les hommes auront refait la patrie et vengé la révolution.

« Salut et égalité.

« Bordeaux, 4^{er} mars 1871.

« PASCHAL GROUSSET. »

Ce qui le perdit, lui, d'une éducation soignée, ce fut l'âpre désir d'être en scène.

Toute victoire a ses larmes, mais celles que font verser les combats fratricides sont les plus amères et les plus lourdes.

Il faudrait leur montrer, à ces chefs d'insurrection qui, disent-ils, aiment le peuple, et qui ne font que s'en servir, il faudrait leur faire toucher du doigt les plaies et les blessures qu'ils ont faites. La douleur commençait à l'entrée de l'Orangerie, près de ces grilles où s'entassaient, du côté de la rue de la Bibliothèque, les femmes, les filles des prisonniers. Non loin de là, se promenaient, boitant ou s'appuyant sur des béquilles, la mâchoire soutenue par quelque appareil ou le front comprimé par des bandelettes, de malheureux soldats blessés de la guerre, et qui prenaient l'air, souriant à la convalescence. Ainsi les maux se coudoient et se font face.

La grille de l'Orangerie était fermée. Les gendarmes de planton regardaient cette foule de femmes qui se pressaient, qui tendaient des laissez-passer, qui imploraient, qui suppliaient. Beaucoup de ces femmes étaient en deuil, elles portaient des paquets, des paniers d'où sortait le goulot bouché d'un litre plein de vin, ou du linge, du pain, un

peu de viande, le tout enveloppé dans un mouchoir noué aux quatre coins. L'expression des visages de ces femmes était l'affaissement, l'hébétément, et, s'il faut le dire, la haine aussi. Dans la boue ou contre les grilles, les enfants des prisonniers, inconscients, s'amusaient ensemble sans se connaître, bâtissaient, tout joyeux, des maisonnettes avec des pierres.

Dans le jardin, les soldats faisaient la soupe, surveillaient la marmite, dont la fumée bleue montait au-dessus des arbres. Penchés sur les balustrades de marbre comme dans un fond de tableau de Paul Véronèse, des curieux regardaient d'en haut les défilés lugubres de prisonniers; à l'entrée principale de l'Orangerie, dans cette sorte de rotonde qui conduit aux serres, les officiers, un capitaine et un lieutenant d'état-major, deux sous-officiers de gendarmerie, assis autour d'une table ovale, chargée de papiers, procédaient à l'interrogatoire des accusés.

À côté du capitaine instructeur, sur une autre table, travaillaient des commissaires de police qui interrogaient aussi et prenaient des notes. Les prisonniers, gardés par les soldats, étaient amenés par troupes et interrogés un à un. Presque tous avaient été roulés dans ce flot de l'insurrection comme des cailloux par l'orage. Ils s'étaient battus parce qu'on les envoyait se battre, obéissant à l'ordre d'un commandant, qu'ils ne connaissaient pas, faisant et recevant les coups de feu, machinalement, « parce qu'il le fallait ». La plupart s'excusaient. La réponse habituelle était : « J'étais forcé de marcher ! » Ceux qui affirmaient leur foi politique hautement, avec fierté, étaient extrêmement rares. Beaucoup, comme pour se faire pardonner, dénonçaient, après leur interrogatoire, un ami, un voisin, un concierge, quelque garde qu'on n'avait pas pris. Tout près de là, contre la muraille, les femmes et les parents des prisonniers, apportaient des certificats, des pièces d'identité, des lettres de recommandation, attendaient, le cœur battant bien fort, le frère, le père ou le mari qu'on leur permettait de voir. Lorsque le prisonnier arrivait, l'air affaîssé, c'étaient des embrassements effrénés et des larmes nerveuses.

Les prisonniers, conduits de Paris à l'Orangerie, avant d'être menés à Satory et de là à Brest ou à Cherbourg, étaient divisés en trois catégories : les intéressants, les compromis et les dangereux. Quant aux chefs, membres de la Commune ou commandants de la guerre civile, interrogés à Paris, ils étaient de là directement mis à la disposition du conseil de guerre. Les intéressants sont ceux qu'on réclamait, qu'on recommandait, et sur lesquels aucune charge lourde ne venait peser. Ils étaient internés dans la serre de gauche, couchés le long du mur, sur des bottes de paille, et là, cau-

sant, marchant, aspirant l'air par les fenêtres ouvertes, où sourit ironiquement la verdure des orangers, ils attendaient leur mise en liberté, qu'ils croyaient toujours pour l'heure prochaine.

Les compromis étaient parqués à droite, dans la partie centrale de l'Orangerie. C'était une foule, une cohue. Toutes les impressions d'esprit, toutes les classes sociales, un pêle-mêle d'ouvriers, d'acteurs, de petits marchands, de débitants de vins, de *chambrelans*, de bohèmes, les uns navrés, abattus, les autres, gouailleurs, la prostration abîmant les uns, la belle humeur soutenant les autres, des discussions, des bouts de refrain sortant de la foule, les uns jouant au palet, les autres battant la semelle, tous, curieux, avides à la vue d'un étranger, et se racrochant à toute curiosité, à toute nouveauté, à tout mouvement de soldats ou d'officiers, comme à une planche de salut.

La plus grande partie des prisonniers avaient été arrêtés vêtus d'un habit bourgeois. On ne retrouvait presque plus trace d'uniformes chez eux, pas plus que chez les *dangereux*. Ceux-ci étaient plus surveillés.

Ils étaient gardés et comme entassés dans l'aile droite de l'Orangerie, dans la partie qui longe cette petite cour, celle où l'on a remis, depuis des années, la statue équestre du duc d'Orléans. La voûte est sombre; devant les caisses d'orangers et les palissades élevées et reliées entre elles en manière de grille et qui formaient comme l'entrée de la prison commune, des sentinelles demeuraient debout, immobiles, les armes chargées. On apercevait vaguement dans la pénombre de cette galerie de pierre, s'agiter, aller et venir, se détacher du mur ou se lever de terre des ombres, des formes humaines. Quand on s'approchait, la foule des prisonniers se poussait contre les orangers, regardant, ouvrant de grands yeux, et ces visages inquiets, pâles, anxieux et farouches, ces faces amaigries, barbes longues, chevelures hérissées, s'attachaient à vous, ces prunelles embrasées de fièvre semblaient allumées par des interrogations ardentes.

On éprouvait, hélas ! un horrible serrement de cœur, une intime souffrance et qui vous prenait aux entrailles en écoutant ces interrogatoires de gens dont quelques-uns n'avaient même pas la conscience de leurs actes. Quel étonnement, et comme on se prenait à douter du sentiment de la justice, qu'on voudrait croire inné dans l'âme humaine ! Presque tous les fédérés donnaient comme excuse qu'ils avaient combattu pour la Commune *tant qu'elle a été la plus forte*, mais qu'ils n'avaient plus tiré un coup de fusil dès que les soldats de Mac-Mahon étaient entrés à Paris. Ainsi, le respect du succès, le culte de la force, l'obéissance absolue à ce qui gouverne. Ce défaut moral inhérent à tout Français, voilà qu'on se heurtait contre lui déses-

pérément. Les femmes étaient mises à part, et parmi elles, des enfants demeuraient, pauvres petits, accrochés à la jupe déchirée de la mère, ou, pâles gavroches de onze à quinze ans, railleurs, les mains dans les poches, et haussant gaiement leurs épaules maigres devant la morale ou le remords.

O barbarie ! épouvante de l'ignorance et de la misère ! Que de bourbe et de fange mises à nu par de tels bouillonnements de passions ! Quel déchainement d'appétits et de haines ! Et quelle affreuse et sinistre leçon ! Comme il faut, si l'on ne veut sombrer, se rattacher à ce qui fait les individus et les peuples moraux et libres : à la conscience, à la liberté, à l'honnêteté, à la morale, au travail. Comme il faut surtout écraser sous l'instruction cette ignorance et ces instincts de bêtes fauves, et comme il faut prodiguer la lumière de la science et les torrents du bien pour éviter la flamme de l'incendie !

Victor Hugo, dans son dernier livre, *l'Année terrible*, donne à ces égarés des leçons qu'ils devront méditer :

Mais ne vous laissez plus entraîner ! Résistez !
Résistez, quel que soit le nom dont il se nomme,
A quiconque vous donne un conseil contre l'homme ;
Résistez aux douleurs, résistez à la faim ! —
Si vous saviez combien on fut près de la fin !

Oui, certes, « on fut près de la fin », et la France faillit périr dans la tourmente. Cette guerre civile pouvait entraîner soit le démembrement définitif de la patrie par une intervention prussienne, soit sa honte suprême par une restauration bonapartiste. Et qu'on ne nie pas ce que j'avance. L'intérêt des Bonapartes était, encore un coup, dans la curée de cette lutte insensée, fratricide.

Dès les premiers jours de la guerre civile, une correspondance de Berlin, adressée à la *Gazette de Cologne*, ne cachait point que la main du bonapartisme pouvait être là. « On sait, disait cet article, que le chef du mouvement révolutionnaire de Paris était autrefois le principal instigateur des grèves du Creuzot, la grande usine métallurgique de M. Schneider, l'ex-président du Corps législatif ; cette circonstance fait supposer avec raison que des menées bonapartistes ne sont pas étrangères aux déplorables événements dont Paris est en ce moment le théâtre. Assi est un jeune homme énergique de trente-quatre à trente-cinq ans, qui ne manque pas d'une certaine éloquence populaire et qui possède un grand talent d'organisation ; il se trouvait déjà en rapport, lors du mouvement socialiste du Creuzot, avec des agents bonapartistes ou, pour mieux dire, avec des agents de Rouher. Ces relations, dont on ne saurait nier l'existence, lui permirent aussi bien que sa moralité politique de ne pas être trop scrupuleux dans le choix de

ses acolytes. M. Rouher tenait surtout à cette époque à se venger de M. Schneider qu'il considérait avec raison comme l'auteur principal de sa chute ; il sut exploiter avec adresse la rancune que gardaient les Pereire au président du Corps législatif de les avoir laissés exposés sans défense aux terribles révélations de M. Pouyer-Quertier, qui dévoila à la Chambre toutes les opérations véreuses. L'ancien ministre noua l'intrigue, les Pereire donnèrent l'argent, et Assi fut le bras dont ils se servirent tous deux pour exécuter leurs projets de vengeance. M. Ganeseo, le propriétaire à cette époque du *Parlement*, joua également un rôle dans la cabale, car sa feuille prit tout à coup une teinte socialiste et fut distribuée gratis par milliers d'exemplaires aux ouvriers du Creuzot, à l'effet d'augmenter l'agitation et de présenter Assi comme un antagoniste de M. Schneider. On peut être certain que l'arrestation récente de M. Rouher à Boulogne se relie étroitement aux anciennes relations qu'il a eues avec Assi. »

On voit que ce n'est pas seulement en France et en Belgique que les bonapartistes passaient pour n'être pas étrangers au mouvement du 18 mars. Au surplus, et quoique nous ne maintenions pas contre Assi les allégations de la *Gazette de Cologne*, quand, au lendemain d'un tel mouvement, on a vu s'abattre sur la France une nuée de bonapartistes, qui jusque-là étaient restés au loin, comment ne pas rattacher leur brusque retour aux déplorables événements dont Paris fut le théâtre ?

Les organes bonapartistes publiés à Londres ne se gênèrent point, tant que dura la lutte, pour prendre parti pour la Commune contre M. Thiers. La *Situation*, la *Discussion*, l'*International*, journal de M. de Lavalette, ne tarissaient point d'injures contre l'Assemblée.

« Non, non, non, s'écriait M. G. Hugelmann, le porte-parole de l'ex-empereur, *les malhonnêtes gens ne sont pas dans les rangs de ces héroïques affolés*. Ils sont dans les *antichambres des ministres* et dans les cafés de Versailles, où *pullule la lie* de tout ce que Paris comptait d'individualités interlopes. Ces individualités osent tout haut souhaiter la victoire de M. Thiers, ne se cachant pas, du reste, pour prédire qu'elle sera de près suivie du retour du gouvernement qui leur permit à tort de grouiller dans ses bas-fonds.

« L'unique regret que nous éprouvions, c'est de ne pouvoir tremper notre doigt dans ce sang généreux, pour tracer au front de MM. Thiers, J. Favre, Picard et J. Simon, le signe que Dieu mit au front de Caïn quand il l'écarta de sa face.

« Pauvre Paris ! pauvre Paris ! que tes femmes et tes enfants s'agenouillent dans tes flammes : les bourreaux ont condamné leurs maris et leurs pères. Que tes vierges se revêtent en deuil ; car